



## Qu'est-ce que le projet ACCE ?

Le projet ACCE rassemble 8 pays partenaires et vise à développer des outils de financement innovants pour les projets d'énergie citoyenne en Europe.

Ce projet, financé par l'UE, aide les citoyens à devenir des acteurs de la transition vers les énergies renouvelables, en s'appuyant sur les meilleures pratiques existantes.



**Pas d'investissement  
pour les énergies  
renouvelables citoyennes ?  
Le projet ACCE montre comment  
créer des programmes de finance-  
ment pour permettre aux projets  
citoyens de voir le jour dans nos  
pays partenaires.**

## Que pouvez-vous faire ?

Pour atteindre leurs objectifs, les partenaires du projet ACCE comptent sur VOUS !

1. Informez-vous: sur notre site web en flashant le QR code ci-dessous, nous publions régulièrement des outils pour vous permettre de mieux comprendre le financement des énergies citoyennes
2. Parlez en autour de vous: partagez les informations intéressantes sur le financement des coopératives via vos réseaux sociaux ou directement avec vos collègues.
3. Vous avez des commentaires ou des questions concernant le financement de votre propre projet ? Prenez contact avec nous.



## Contact

Énergie Partagée  
[association@energie-partagee.org](mailto:association@energie-partagee.org)

Clause de non-responsabilité : Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimées sont toutefois celles des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne peuvent être tenues responsables de leur contenu.



Co-funded by  
the European Union

## Qui participe au projet ACCE ?

ACCE rassemble une équipe de huit pays partenaires (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, France, Pays-Bas, Roumanie et Royaume-Uni) et Rescoop, la fédération européenne des coopératives citoyennes. Nous travaillons sur ce projet depuis novembre 2022.



## Quel est le statu quo ?

Les programmes de financement adaptés aux besoins de l'énergie citoyenne sont encore rares.

Toutefois, deux systèmes de financement dédiés à l'énergie citoyenne existent en France et aux Pays-Bas.

Créé en 2010, Énergie Partagée a levé plus de 35 millions d'euros et a investi cette somme dans plus de 100 projets d'énergie renouvelable. Energie Samen aux Pays Bas a commencé à fonctionner récemment. Depuis 2021, cette organisation a déjà financé plus de 50 projets.



## Quel est le contexte ?

Les collectifs citoyens sont essentiels pour parvenir à une réduction de 55 % des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici à 2030 en Europe. Pour ce faire, l'accès aux mécanismes de financement pour les projets citoyens doit être amélioré, en particulier, les financements en capital-risque au stade du développement.

## Comment surmonter les obstacles au financement des énergies citoyennes ?

Le projet ACCE vise à étendre la portée et le champ d'action des programmes de financement existant en France et aux Pays-Bas. En outre, le projet mettra en place cinq nouveaux programmes de financement dans les autres pays partenaires du projet (Allemagne, Belgique, Croatie, Espagne, Roumanie).

Au total, 20 millions d'euros devraient être engagés dans ces programmes de financement. Ce montant vise à booster la création de programmes de financement et déclencher un investissement supplémentaire de 90 millions d'euros grâce notamment à l'investissement local et citoyen.

## L'impact du projet ACCE

- Lever freins au financement des projets d'énergie renouvelable citoyens
- Créer de nouveaux programmes de financement pour les projets citoyens
- Assurer une transition énergétique véritablement décentralisée et démocratique